

Table des matières

Au moins une pathologie repérée, traitement, maternité ou hospitalisation	2
Au moins une pathologie repérée	6
Pas de pathologie repérée, traitement, maternité, hospitalisation ou traitement antalgique ou anti-	
inflammatoire	10



Au moins une pathologie repérée, traitement, maternité ou hospitalisation

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 1 466 776
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,76 %

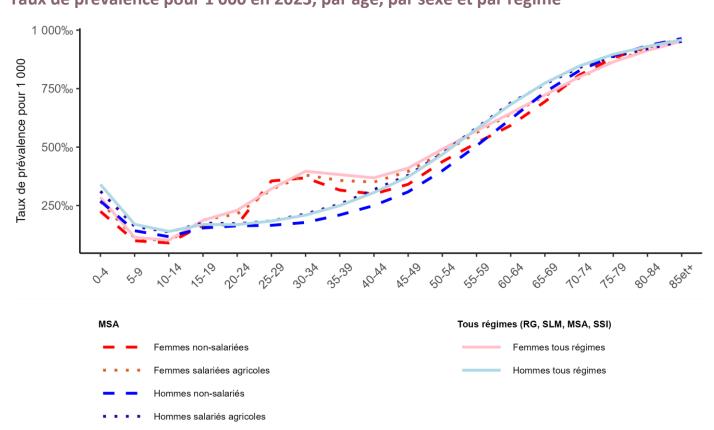
Taux de prévalence : 521,9 ‰

Âge moyen : 64,4 ans – Âge médian : 68 ans

Répartition hommes/femmes : 52,0 % / 48,0 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 247 653

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



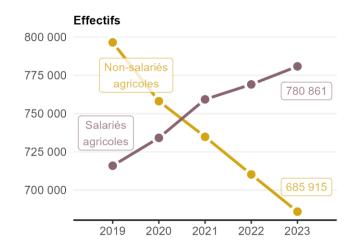


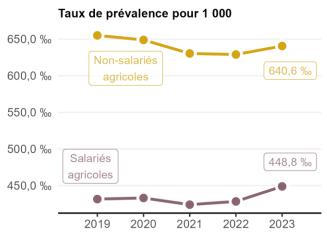
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	685 915	96,5	***
Salariés	780 861	99,2	***

Source: SNDS

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime





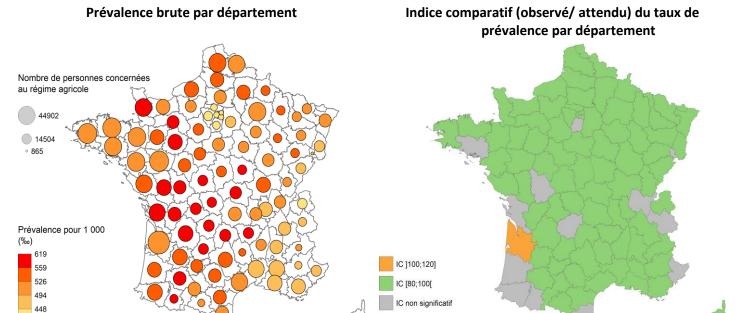
^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



369

Fiches Santé

Répartition géographique



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Au moins une pathologie repérée, traitement, maternité ou hospitalisation (POP_PMH_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Au moins une pathologie repérée

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 938 528 Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,31 %

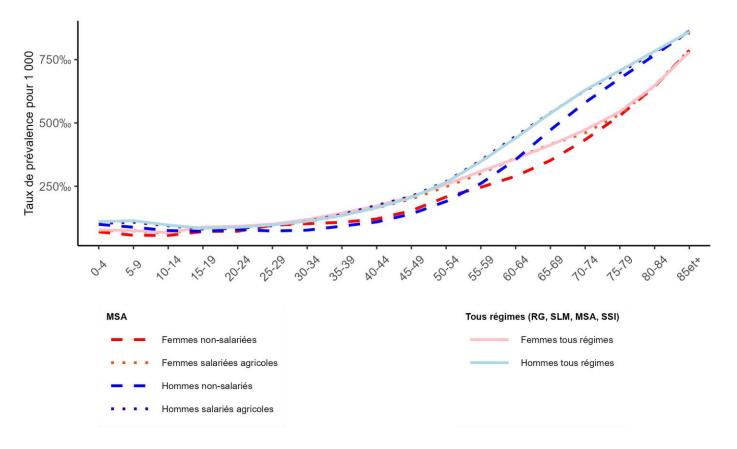
Taux de prévalence : 333,9 ‰

Âge moyen: 68,7 ans – Âge médian: 73 ans

Répartition hommes/femmes: 54,6 % / 45,4 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 114 629

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



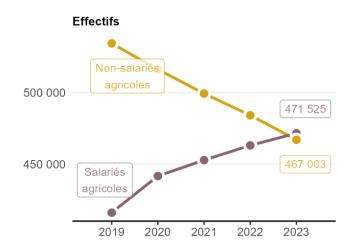


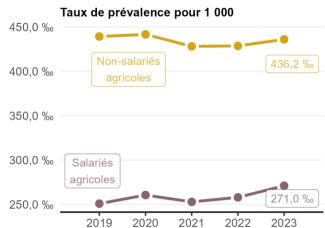
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	467 003	92,8	***
Salariés	471 525	99,2	***

Source: SNDS

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

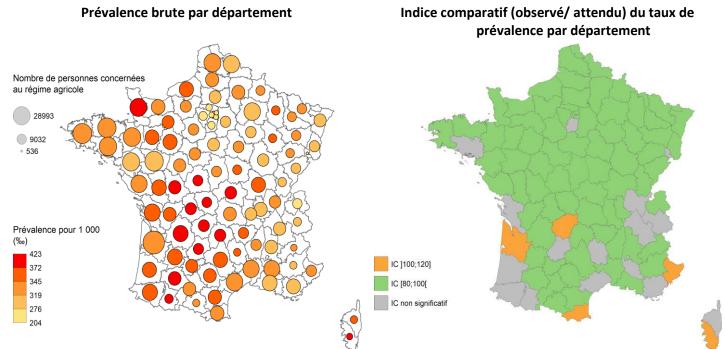




^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Répartition géographique



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source: SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Au moins une pathologie repérée (POP_PAT_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Pas de pathologie repérée, traitement, maternité, hospitalisation ou traitement antalgique ou antiinflammatoire

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

Nombre de consommants du régime agricole concernés : 1 309 593
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,27 %

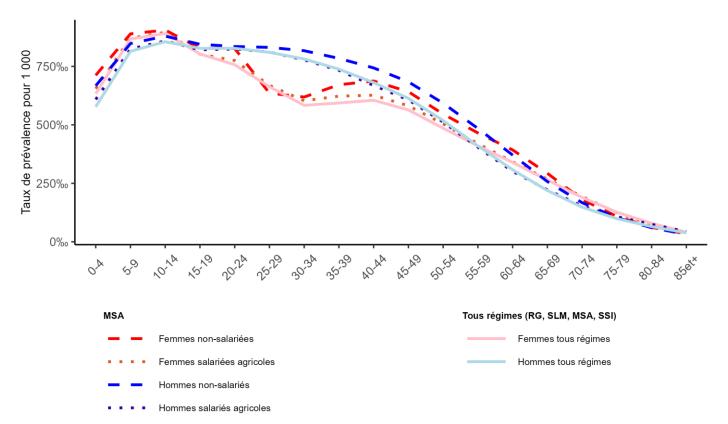
Taux de prévalence : 465,9 ‰

Âge moyen : 35,2 ans – Âge médian : 34 ans

Répartition hommes/femmes : 57,9 % / 42,1 %

Nombre de nouveaux cas en 2023 : 330 923

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime





Source: SNDS

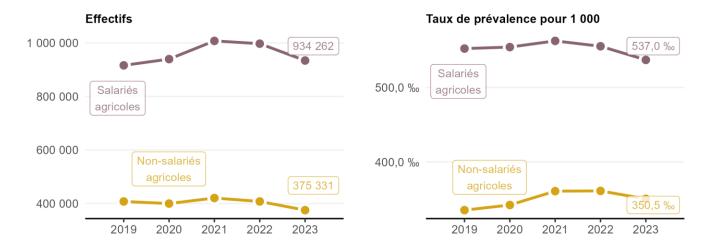
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	375 331	107,8	***
Salariés	934 262	100,9	***

Consommants du régime agricole		
Nombre de consommants	Coût au régime agricole	
1 309 593	555 272 846€	

Source: SNDS

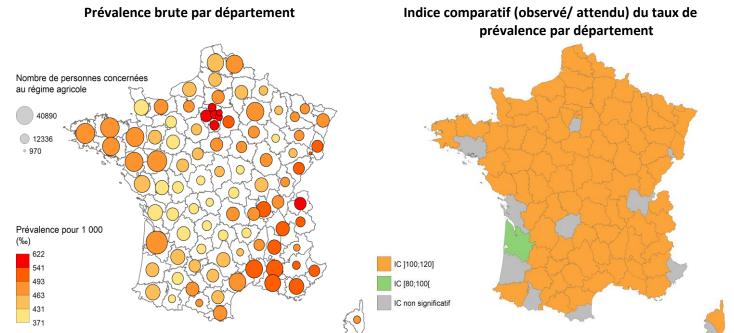
Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



^{*}L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.



Répartition géographique



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair: sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris: différences non significatives. Orange / Rouge: surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes version G12 (développée par la CNAM).
- Champ: Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie: Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Pas de pathologie repérée, traitement, maternité, hospitalisation ou traitement antalgique ou anti-inflammatoire (POP_TOT_ABS) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommants observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommants attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommants en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommants de soins de l'ensemble des régimes.